

09 juin 2005 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 9 juin 2005](#)

Entretien de matériel radio

Sur proposition de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé la prolongation, jusqu'en 2009, du contrat d'entretien de matériel radio, au profit de la police fédérale.

Sur proposition de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé la prolongation, jusqu'en 2009, du contrat d'entretien de matériel radio, au profit de la police fédérale.

Le contrat d'entretien pour du matériel acquis dans le cadre d'un appel d'offres général, attribué à la firme Philips Professional Systems et transféré par la suite à la firme Simoco Benelux, est prolongé par l'avenant n°5. Initialement, le marché Voting avait pour but d'assurer la continuité des transmissions radio au sein de la gendarmerie, jusqu'à la réalisation des réseaux radios policiers au sein du système Astrid (*). Les réseaux Voting, dans le cadre de la réforme des services de police, sont utilisés pour assurer la coordination opérationnelle lors des missions de police intégrée entre les unités de la police fédérale et les zones de police. De plus, ces réseaux servent également à assurer la sécurité du personnel et la gestion des équipes des zones de police, ce qui permet une grande économie de moyens. Le retard pris dans le planning Astrid oblige la police fédérale à prolonger les marchés d'entretien de matériel radio pour quelques années encore. Et ceci, d'autant plus que la police fédérale doit partager ses capacités techniques internes entre les réseaux actuels Iris (dont les systèmes Voting font partie) et l'installation des réseaux dans Astrid. (*) l'opérateur télécom pour tous les services d'aide et de sécurité en Belgique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe